

Accueil de loisirs RIGOLO COMME LA VIE



Vacances de printemps
du 17 au 28 avril 2023 (10 jours)

Pour les communes
d'Ennetières-en-Weppes et Englos



RigoLo
Comme
La Vie!

ASSOCIATION RIGOLO COMME LA VIE
162 boulevard de Fourmies 59100 ROUBAIX
03 28 33 32 08 - rclv.loisirs@rigolocommelavie.fr



ACCUEILS DE LOISIRS



LE PROJET RIGOLO COMME LA VIE EN PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES DE ENNETIÈRES-EN-WEPPE ET ENGLOS

Les communes de Ennetières-en-Weppes et Englos, avec Rigolo Comme La Vie, proposent aux enfants propres et scolarisés, âgés de 3 à 12 ans, des accueils de loisirs les petites et les grandes vacances scolaires.

Votre accueil de loisirs, c'est avant tout pour votre enfant :

- **Un lieu d'expériences, de loisirs et de découvertes** pour développer ses talents.
- **Des imaginaires et thématiques adaptés** favorisant l'aventure.
- **Une expérience sociale** basée sur des principes de respect, de citoyenneté et de solidarité, pour bien vivre ensemble et lui permettre de s'ouvrir au monde qui l'entoure.
- **Une équipe d'animation formée** pour accueillir et accompagner des enfants en situation de handicap (un rendez-vous entre la famille et Rigolo Comme La Vie sera réalisé avant le 1^{er} jour d'accueil de l'enfant).



INSCRIPTIONS

**VOTRE ENFANT A DÉJÀ FRÉQUENTÉ
L'ACCUEIL DE LOISIRS
DE ENNETIÈRES-EN-WEPPE ET ENGLOS
ORGANISÉ PAR RIGOLO COMME LA VIE**

Sur votre **compte portail Familles** :
rclvloisirs.portail-familles.app

- 1 Avant la période d'ouverture des réservations** : mettre à jour vos informations et documents et vérifier qu'il n'y ait pas de facture en attente de règlement.
- 2 Pendant la période d'ouverture des réservations** : inscrire votre enfant sur votre compte et réaliser le paiement en ligne.

OU

Lors des **permanences** d'inscription.

NOUVELLE INSCRIPTION

Sur le **portail Familles** dans l'onglet
ENNETIÈRES-EN-WEPPE ET ENGLOS :
rclvloisirs.portail-familles.app

- 1 Avant la période d'ouverture des réservations** : télécharger le dossier d'inscription à retourner complété à nos services pour la création de votre compte Famille (traité sous 7 à 10 jours). Mettre à jour vos informations et documents.
- 2 Pendant la période d'ouverture des réservations** : inscrire votre enfant depuis votre compte.

OU

Lors des **permanences** d'inscription.

Réservation à la période ou à la semaine complète pour le centre et à l'unité pour les repas.



INSCRIPTION EN LIGNE :
du **lundi 6 MARS 2023 (9H)** au **dimanche 19 MARS 2023 (23H59)**
sur : <https://rclvloisirs.portail-familles.app>

RIGOLO COMME LA VIE se réserve le droit d'accepter les inscriptions hors délai en fonction des places disponibles. Les enfants extérieurs à la commune pourront s'inscrire dans la limite des places disponibles.

Le dossier¹ se compose de

- **La fiche sanitaire** de liaison de l'enfant, accompagnée de la photocopie de ses vaccins obligatoires.
- **La fiche des représentants légaux** de l'enfant et les différents formulaires d'autorisations et d'engagements.
- **Une attestation CAF** (de moins de 3 mois) faisant apparaître votre quotient familial. A défaut le tarif maximum sera appliqué.²
- **Votre justificatif de domicile** (de moins de 3 mois). À défaut le tarif extérieur sera appliqué.

¹ Seuls les dossiers complets pourront être enregistrés

² Vous devrez fournir tous les ans en janvier, votre nouvelle attestation CAF pour mettre à jour votre quotient familial.

Un délai de traitement administratif des inscriptions est mis en place (7 à 10 jours)

La loi RGPD sur la conservation des données ne nous permet pas de garder vos données plus d'un an. En janvier, il vous sera demandé :

- de valider vos informations, si vous inscrivez votre enfant via le portail famille.
- de nous fournir un dossier papier rempli par vos soins, en cas d'inscription



LE PAIEMENT

Le paiement s'effectue à la réservation.

MODES DE RÈGLEMENT

- **En ligne** : par carte bancaire
- **A la permanence** : par chèque bancaire à l'ordre de l'association Rigolo Comme La Vie, en Espèces¹, en CESU et chèques vacances^{2,3}.
- **Paiement en 2 fois** : un paiement en 2 fois peut être mis en place par chèque (50% avant le début de l'accueil puis 50% le mois suivant l'inscription).

¹ Nous ne pouvons pas rendre la monnaie, le surplus sera en avoir sur votre compte.

² Attention ! Le surplus en chèques CESU et chèques vacances sera perdu, n'hésitez pas à faire l'appoint.

³ Modalités à voir aux permanences d'inscription

Votre facture est disponible sur votre compte famille. Ce document peut vous servir pour votre déclaration de revenus.

Pour les garderies consommées, une facture vous sera envoyée à la fin de la période de l'accueil de loisirs (à régler sous 10 jours).



ANNULATION ET REMBOURSEMENT

TOUTE PÉRIODE RÉSERVÉE SERA FACTURÉE À L'EXCEPTION DE CERTAINES CONDITIONS :

- **Hospitalisation** de l'enfant
- **Maladie supérieure à 3 jours calendaires** et justifiée par un certificat médical précisant le nombre de jours d'absence et remis dans les 3 jours suivant le 1^{er} jour d'absence. La déduction intervient le 4^{ème} jour.
- **Fermeture exceptionnelle** de l'accueil de loisirs.
- En cas d'**éviction** de l'enfant décidée par le responsable
- Toute **annulation** réalisée 3 semaines avant le 1^{er} jour de la période de centre.

ASSURANCE

Nous vous demandons de vérifier auprès de votre assureur que votre police d'assurance couvre les dommages auxquels votre enfant peut être exposé durant les activités de l'accueil de loisirs.

Le cas échéant, nous vous invitons à souscrire une assurance extra-scolaire.

Pour plus d'informations, retrouvez le Règlement Intérieur sur le portail famille.



LE FONCTIONNEMENT ET LES ACTIVITÉS

		de 0 à 500 €	de 501 à 600 €	de 601 à 750 €	de 751 € à 915 €	> 916 €
Semaine de 5 jours	Tarifs commune	4,40 €	20,00 €	43,70 €	54,70 €	63,00 €
	Tarifs extérieurs	85,30 €	86,40 €	87,40 €	88,50 €	89,60 €
Repas (unité)		3,90 €				
Garderie 1/2 heure		0,75 €				

Pour bénéficier du tarif commune, les familles devront justifier de l'élément suivant :

- Etre domicilié sur l'une des 2 communes partenaires (justificatif de domicile)
- L'enfant est scolarisé dans une des écoles des 2 communes partenaires (attestation de scolarité ou justificatif de rattachement rempli par la mairie)
- Les grands parents de l'enfant sont domiciliés sur une des 2 communes partenaires (justificatif de rattachement rempli par la mairie)

LE FONCTIONNEMENT ET LES ACTIVITÉS

	Horaires	Lieu d'accueil	Places
Garderie	7h30 - 8h30 8h00 - 8h30 8h30 - 9h00	 ESPACE KALIMERA 26 rue Paul Procureur, 59320 Englos	40 PLACES
Matin	(accueil échelonné : 9h-9h30) 9h00 - 12h00		
Repas	12h00 - 13h00		
Après-midi	(départ échelonné : 17h - 17h20) 13h00 - 17h00		
Garderie	17h20 - 17h30 17h30 - 18h00 18h00 - 18h30		

DES ACTIVITÉS ET DES GRANDES ANIMATIONS AURONT LIEU TOUS LES JOURS.

1 ACTIVITÉ EXCEPTIONNELLE POUR LES PETITES VACANCES SCOLAIRES.

Le projet pédagogique, le planning d'animations et les sorties seront disponibles sur votre accès blog sécurisé KIDIZZ la semaine précédent le 1er jour d'ouverture de l'accueil de loisirs. Vous trouverez également toutes les informations nécessaires quant aux conditions sanitaires et réglementaires liées au contexte actuel. Votre code d'accès vous sera communiqué par mail ou en format papier le 1^{er} jour du centre.

Nos autres partenaires

